



Vous êtes venus faire vos études en Tunisie ? Bienvenue!



Ce qu'il faut savoir sur VOTRE SEJOUR en Tunisie

A votre arrivée, pensez automatiquement à déposer votre dossier pour l'obtention d'une carte de séjour au commissariat de police le plus proche de votre lieu de résidence.

Votre dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Une attestation d'inscription à l'université
- Une attestation de paiement
- Un certificat de présence
- Un document de solvabilité de 1500 TND ou une attestation de bourse
- Un contrat de location ou une attestation d'hébergement
- Deux photos d'identité
- Une quittance de 75 TND quand votre demande est effectuée dans les délais :



N'ATTENDEZ PAS L'EXPIRATION DU DELAI LEGAL DE SEJOUR POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE

Si vous n'êtes pas soumis à la condition d'une demande de visa pour entrer en Tunisie, vous bénéficiez de 3 mois de séjour, à partir de la date d'arrivée. Si vous êtes soumis à la condition d'une demande de visa, commencez par vérifier la durée de séjour qui vous a été accordée.

TOUT DEPOT HORS DELAI ENTRAINERA UNE AMENDE DE 300 TND

Le dépôt de votre demande de carte de séjour doit obligatoirement se faire avant l'expiration de votre visa, autrement vous serez en séjour irrégulier donc contraint à payer des pénalités de **20 TND** par semaine, et vous pourrez faire l'objet d'une procédure d'expulsion.

EN CAS DE RENOUVELLEMENT DE VOTRE CARTE DE SEJOUR, SACHEZ QUE LE 30 SEPTEMBRE EST LE DERNIER DELAI.

Ce qu'il faut savoir sur VOTRE SANTE

La visite médicale et le bilan des étudiants non-résidents permanents en Tunisie sont obligatoires. Vous aurez donc à entamer, dès votre arrivée, certaines démarches liées à la protection de votre santé.

Comme c'est le cas dans d'autres pays, la Tunisie demande ces bilans à des fins de surveillance épidémiologique. Ils vous sont prescrits par le médecin universitaire soit lors d'une visite médicale réalisée dans votre établissement, soit au niveau du Centre de Médecine Scolaire et Universitaire où vous serez orienté par votre établissement. En cas de maladie avérée, vous serez informé, orienté et pris en charge selon les protocoles en vigueur.

C'est une opportunité pour vous assurer de votre état de santé, et sachez qu'en aucun cas, les résultats de vos bilans ne peuvent affecter vos chances de vous inscrire.

Les soins et services assurés par les centres de médecine scolaire et universitaire sont GRATUITS POUR TOUS LES ÉTUDIANTS.

A votre arrivée

Vous êtes tenu(e) de réaliser un bilan obligatoire sanguin, des selles et des urines, à la recherche de : VIH, syphilis, paludisme, bilharziose et amibiase...

Si vous êtes inscrit dans un établissement universitaire public, les bilans sont gratuits. Si vous êtes inscrit dans un établissement universitaire privé, les frais de ces bilans sont à votre charge (estimés entre 70 et 80 TND).

Vous pouvez donc vous adresser aux laboratoires des établissements sanitaires publics (Charles Nicole, La Rabta, Institut Pasteur) ou au secteur privé pour les réaliser.

Notez également qu'à chaque fois que vous quitterez la Tunisie, vous serez appelés, à votre retour, à refaire tous ces bilans.

Au cours de l'année universitaire

En cas de maladie ou si vous avez besoin d'une consultation médicale, vous pouvez vous adresser gratuitement :

- aux centres de médecine scolaire et universitaire ;
- à leurs services présents au sein des établissements universitaires;
- aux médecins conventionnés avec les foyers universitaires si vous y êtes hébergés.

Vous pouvez également avoir recours aux centres de santé de base à proximité de votre domicile moyennant une participation financière (7 TND pour une consultation de médecine générale et 10 TND pour un spécialiste). Si vous avez un numéro de sécurité sociale sur votre carte d'étudiant, vous aurez juste à payer le ticket modérateur.

Santé mentale

En cas de besoin d'assistance psychologique, sachez que vous pouvez avoir recours :

- aux cellules d'assistance et d'écoute psychologique disponibles au sein de certains établissements d'enseignement supérieur (relevant des universités de Tunis, de Tunis el Manar, de la Zitouna et de la Manouba) et des foyers universitaires publics.
- à la permanence psychologique de Médecins du Monde, sur rendez-vous (Tel : 29328494).

ADRESSES ET INFORMATIONS UTILES

 Le centre médico-scolaire et universitaire Mohamed V

Ouvert de 8h30 à 16h30

Adresse: 16 rue Mohamed V, Tunis

■ **Tél:** 71 350 820

Services disponibles	Journées de consultation
Médecine générale	Tous les jours
Ophtalmologie	Tous les jours sauf le Jeudi
Orthoptie	Tous les jours
Pédopsychiatrie	Tous les jours
Psychologie clinique	Tous les jours
ORL	Mardi-Mercredi-Jeudi
Physiothérapie	Tous les jours
Dermatologie	Tous les jours
Orthophonie	Tous les jours
Santé reproductive	Tous les jours
Soins bucco-dentaires	Tous les jours
Pédiatrie	Tous les jours sauf Lundi et Jeudi

Le centre de santé universitaire Manouba

- Ouvert de 8h00 à 14h00
- Adresse : Campus de Manouba, à gauche de la faculté des lettres

Services disponibles	Journées de consultation
Médecine générale	Tous les jours
Santé reproductive	Tous les jours
Psychologie clinique	Du Lundi au Vendredi

Le centre médico-scolaire et universitaire Ben Arous

Ouvert de 8h00 à 14h00

Adresse: 26, Avenue de la liberté, Mourouj 1

■ **Tél:** 79359939

Services disponibles	Journées de consultation
Médecine générale	Tous les jours
Santé reproductive	Tous les jours
Soins bucco-dentaires	Tous les jours
Dermatologie	Mardi

Pour en savoir plus :

f Médecins du Monde Tunisie contact.tunisie@medecinsdumonde.be www.medecinsdumonde.tn



Le centre médico-scolaire et universitaire Manouba

Ouvert de 8h00 à 14h00

■ Adresse : Avenue Sidi Amor, station de métro Razi

Tél: 71 603 944

Services disponibles	Journées de consultation
Soins bucco-dentaires	Tous les jours
Pédopsychiatrie	Tous les jours
Santé reproductive	Tous les jours
Psychologie clinique	Mardi-Mercredi-Jeudi-Samedi
Orthophonie	Tous les jours
Centre de conseil et de dépistage anonyme et gratuit	Tous les jours
Pneumologie	Mercredi-Vendredi
Sevrage tabagique	Mercredi

- Hôpital Charles Nicole: Rue 9 avril 1938, Bab Saadoun
- Hôpital La Rabta: Rue Jbel Lakhdar, Bab Saadoun
- Institut Pasteur : 13, Place Pasteur, Le Belvédère, Tunis

Ou bien contactez nos permanences :

Tunis: 9, Rue Amine Abbassi - Le Belvédère - Tunis

Tél: (+216) 29 328 494

Sfax : Rte. Gremda km 0,5, lmm. Elmajd $2^{\text{ème}}$ Etage, N°4 - Sfax Tél : (+216) 28 876 070

Ce document a été élaboré par les comités de plaidoyer mis en place dans le cadre du projet MAP pour l'amélioration de l'accès aux soins de santé pour la population migrante dans le Grand-Tunis.



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse en Tunisie Division Coopération Internationale